

FONDS D'INNOVATION STRATÉGIQUES - CONSEIL DES ARTS DU CANADA

RÉSUMÉ DES INFORMATIONS DU SITE INTERNET DU CAC

**Fonds d'une durée de 5 ans, qui vise à transformer le secteur,
pour le rendre plus viable, plus durable.**

Qu'est-ce que l'innovation ?

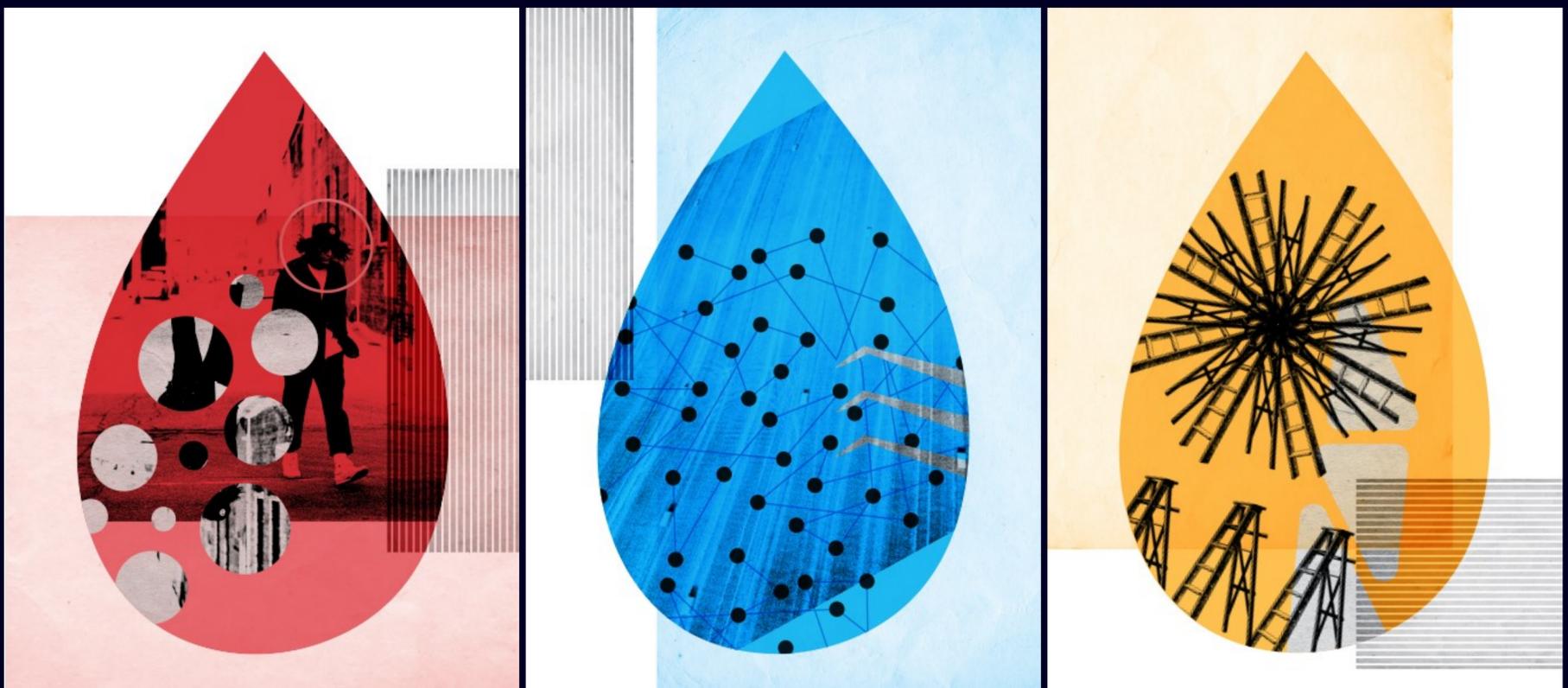
- Porte sur d'importants enjeux systémiques qui touchent le secteur artistique
- Vise des problèmes clairement définis et entraîne des changements fondamentaux. C'est à la fois un processus et un objectif.
- Une approche visant à résoudre les problèmes urgents et durables auxquels nous sommes confrontés en tant que société mondiale.
- Superposer une lentille sur ce qu'on fait déjà.

*à noter qu'on ne parle pas ici d'innovation artistique.

Thématiques stratégiques fondamentales du Fonds

- Améliorer la résilience et la durabilité du secteur artistique;
- Faire progresser la justice sociale, l'équité, la diversité et l'inclusion du secteur artistique;
- Améliorer l'accessibilité des arts et de la culture pour les personnes sourdes ou handicapées;
- Décoloniser le secteur artistique;
- Créer un secteur artistique plus vert;
- Stimuler la transformation numérique du secteur des arts;
- Améliorer la santé, le bien-être et la sécurité financière des artistes et des professionnelles et professionnels des arts;
- Établir des réseaux et des partenariats afin de consolider l'écosystème artistique et d'optimiser le rôle des arts dans la société;
- Amplifier les bienfaits des arts pour stimuler la vitalité des communautés.

*Il faut absolument que le projet proposé réponde à un de ces enjeux, c'est obligatoire.



SEMER

CULTIVER

ACCROÎTRE

QUOI ?

Subventions de projet de petite échelle appuyant les activités de démarrage, d'exploration, d'acquisition de compétences et de préparation de projets d'innovation.

Donner de l'espace pour réfléchir à ce qu'on veut faire. Quels sont les changements fondamentaux qui peuvent avoir lieu ?

Subventions de projet de moyenne échelle appuyant la mise à l'essai, la mise en œuvre et le prototypage de projets novateurs qui consolideront le secteur artistique.

Subventions pluriannuelles de grande échelle appuyant des initiatives collaboratives et révolutionnaires qui pourraient entraîner des retombées régionales, nationales et internationales.

QUI ?

Personnes, groupes et organismes
Partenariat : facultatif

Personnes, groupes et organismes
Partenariat : obligatoire

Organismes
Partenariat : obligatoire

MONTANT

Jusqu'à 25 000 \$

Jusqu'à 250 000 \$

Jusqu'à 1 000 000 \$

ACTIVITÉS ADMISSIBLES

Activités visant à explorer et à développer des projets d'innovation (recherche, création de réseaux, planification de projets, etc.).

Activités associées à n'importe quelle phase du développement ou de la mise en œuvre d'un projet et touchant la mise à l'essai, la mise en œuvre ou le prototypage.

Toutes activités concrétisant, optimisant ou élargissant un projet existant pour créer des répercussions aux échelles régionales, nationales et internationales.

ACTIVITÉS NON ADMISSIBLES

Activités récurrentes de fonctionnement, projets de création ou de production, projets artistiques.

Activités récurrentes de fonctionnement, projets de création ou de production, projets artistiques.

Activités récurrentes de fonctionnement, projets de création ou de production, projets artistiques

DATES LIMITES / RÉSULTATS

Sur le portail CAC

Dépôt à tout moment avant le début du projet – sur le portail du CAC

Résultat : dans les trois mois

Sur le portail CAC – disponible bientôt

Avant le 11 mai 2022

Résultats : avant fin septembre 2022

Avant le 16 novembre 2022

Résultats : avant la fin mars 2023

Processus en 2 étapes.

1) Formulaire de déclaration d'intérêt (écrire à

fondsinnovation@conseildesarts.ca) avant le 13 avril 2022.

Résultats : avant fin juin 2022

2) Les candidats choisis seront invités à déposer une demande.

ÉVALUATION

Comité d'évaluateurs internes ou externes
Pertinence et impact : 70%
Faisabilité : 30%

Comités d'évaluateurs externes.
Impact : 50%
Pertinence : 30%
Faisabilité : 20%

Comité formé de membres du Conseil et d'experts externes.
Impact : 50%
Pertinence : 30%
Faisabilité : 20%

LIGNES DIRECTRICES

[Télécharger ici](#)

[Site internet CAC](#)

[Télécharger ici](#)